

## DELIBERATION N° 25

<p style="text-align: center;"><b>Subvention exceptionnelle à La semaine de la Solidarité Internationale 2011</b></p>
---

### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Effectif légal : 39*

*Nombre de conseillers en exercice : 39*

*Nombre de présents : 33*

*Nombre de votants : 39*

#### **LE 29 SEPTEMBRE DEUX MILLE ONZE**

Le Conseil Municipal de la Ville de DIEPPE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation du Maire en date du 21 septembre 2011 et sous la présidence de Monsieur Sébastien JUMEL, Maire.

**Sont présents** : M. JUMEL Sébastien, M. FALAIZE Hugues, M. LEVASSEUR Thierry, Mme DELANDRE Béatrice, M. TAVERNIER Eric, M. LECANU Lucien, Mme LEGRAND Vérane (jusqu'à la question n°33), M. LEFEBVRE François, Mme CHARRETON Emmanuelle, Mme GAILLARD Marie-Catherine, M. ELOY Frédéric (à partir de la question n°4), Mme FARGE Patricia, M. CUVILLIEZ Christian, Mme. COTTARD Françoise, M. BEGOS Yves, M. LAPENA Christian, M. VERGER Daniel, Mme LEGRAS Liliane, Mme DUPONT Danièle, Mme MELE Claire, M. BREBION Bernard, M. DUTHUIT Michel, M. MENARD Joël, Mme AVRIL Jolanta, M. BOUDIER Jacques, Mme AUDIGOU Sabine (à partir de la question n°4), Mme GILLET Christelle, Mme SANOKO Barkissa (à partir de la question n°4), M. PAJOT Mickaël, M. HOORNAERT Patrick, Mme ORTILLON Ghislaine, M. GAUTIER André, M. BAZIN Jean.

**Sont absents et excusés** : Mme LEGRAND Vérane (à partir de la question n°34), M. ELOY Frédéric (jusqu'à la question n°3), Mme CYPRIEN Jocelyne, Mme AUDIGOU Sabine (jusqu'à la question n°3), Mme EMO Céline, Mme SANOKO Barkissa (jusqu'à la question n°3), Mme LEMOINE Françoise, M. CHAUVIERE Jean-Claude, Mme THETIOT Danièle, Mme OUVRY Annie.

**Pouvoirs ont été donnés par** : M. ELOY Frédéric à M. JUMEL Sébastien (de la question n°1 à n°3), Mme CYPRIEN Jocelyne à M. FALAIZE Hugues, Mme AUDIGOU Sabine à M. LECANU Lucien (de la question n°1 à n°3), Mme EMO Céline à M. LEVASSEUR Thierry, Mme LEMOINE Françoise à Mme ORTILLON Ghislaine, M. CHAUVIERE Jean-Claude à M. TAVERNIER Eric, Mme THETIOT Danièle à M. HOORNAERT Patrick, Mme OUVRY Annie à M. BAZIN Jean.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

**Secrétaire de séance** : M. PAJOT Mickaël.

.../...

Mme Marie-Catherine GAILLARD, Adjointe au Maire, expose que comme les années précédentes, le Collectif (C.O.S.I.D.) prépare le programme d'actions et d'animation de la Semaine de la Solidarité Internationale pour l'année 2011 qui se déroulera du 13 au 20 novembre prochain.

Le Collectif a procédé aux réservations de salles et de moyens auprès de la SAVA et parallèlement a déposé un dossier de demande d'aide financière.

Le Collectif Dieppois de la Semaine de la Solidarité Internationale reconduit sa coopération avec le Centre social Oxygène de Neuville-Lès-Dieppe qui assure les tâches administratives et comptables de l'opération.

Le Collectif suit cette année encore la coordination nationale qui a fait le choix d'un fil directeur thématique. Pour mémoire, en 2009, le thème était « les droits de l'enfant » et en 2010, « l'eau, un besoin vital ».

Cette année 2011 étant l'année du bénévolat, le thème retenu est « Etre bénévole, participer, agir, se porter volontaire.... ». Au niveau national, le thème offre davantage d'ouverture à l'inspiration «Droits à l'essentiel » ; c'est la raison pour laquelle, il sera également l'objet de discussions lors des animations et soirées.

Le budget prévisionnel de l'opération pour l'année 2011 est de 5456 €.

Considérant :

- le succès remporté par la Semaine de la Solidarité Internationale auprès du public dieppois,
- le soutien de la Ville de Dieppe à la semaine de la Solidarité Internationale en 2009 et 2010,
- le dossier déposé par le Collectif sollicitant une aide financière d'un montant de 500 € au titre de l'année 2011,
- les avis des commissions n° 1 du 19 septembre 2011 et n° 5 du 20 septembre 2011,

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer la somme de 500 € pour aider à l'organisation de la Semaine de la Solidarité Internationale.

☞ **Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE à l'unanimité la proposition ci-dessus.**

*Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

**Pour extrait certifié conforme au registre,  
Par délégation du Maire,  
Myriam COLANGE  
Directrice du Pôle Administration Générale**

**Acte certifié exécutoire en application  
de la loi du 2 mars 1982 modifiée  
Réception en Sous-Préfecture :  
Publication :  
Notification :**

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de la date exécutoire